



HAL
open science

Les statues de lions des églises romanes, des gardiens de pierre entre espace profane et espace sacré. L'exemple des sculptures léonines du comté de la Marche (XIe-XIIIe siècle)

Sylvain Chardonnet

► **To cite this version:**

Sylvain Chardonnet. Les statues de lions des églises romanes, des gardiens de pierre entre espace profane et espace sacré. L'exemple des sculptures léonines du comté de la Marche (XIe-XIIIe siècle). *Frontière×s: revue d'archéologie, histoire et histoire de l'art*, 2020, 10.35562/frontieres.450. hal-03065674

HAL Id: hal-03065674

<https://hal.science/hal-03065674v1>

Submitted on 14 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frontière·s

Revue d'archéologie, histoire et histoire de l'art

Publiée avec le soutien de
la MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MÉDITERRANÉE JEAN POUILLOUX
dans le cadre de la pépinière de revues PRAIRIAL

N° 3

Matérialiser la frontière

dir. Cécile MOULIN et Mathilde DURIEZ

LYON
DÉCEMBRE 2020

Frontière·s

Maison de l'Orient et de la Méditerranée
5/7 rue Raulin
69365 LYON CEDEX 07

ISSN 2534-7535

frontiere-s@mom.fr

Pour soumettre un article et consulter l'appel en cours :

www.frontiere-s.mom.fr

<https://publications-prairial.fr/frontiere-s>

Directrice des publications

Françoise LE MORT, directrice de la MOM

Rédacteurs en chef

Fabien BIÈVRE-PERRIN (IRAA, Centre Jean Bérard)

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Gaëlle PERROT (HiSoMA)

Comité de rédaction

Loubna AYEB (Archéorient)

Fabien BIÈVRE-PERRIN (IRAA, Centre Jean Bérard)

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Mathilde DURIEZ (ArAr)

Marine LÉPÉE (ArAr, IASA-UNIL)

Cécile MOULIN (HiSoMA, ArAr)

Gaëlle PERROT (HiSoMA)

Secrétaire de rédaction

Vincent CHOLLIER (HiSoMA)

Direction du numéro

Cécile MOULIN (HiSoMA-ArAr) et Mathilde DURIEZ (ArAr)

Auteurs

Johnny Samuele BALDI (Archéorient UMR 5133)

Blandine BESNARD (Université Lumière Lyon 2, Archéorient UMR 5133)

Sylvain CHARDONNET (Université Paul-Valéry Montpellier III, CEMM EA 4583)

Raphaël DEMÈS (Université de Lille, IRHiS UMR 8529 - CESCO UMR 7302)

Maxime EMION (Université de Rouen, GRHis EA 3831)

Manon SAUVAGE-CERISIER (Université de Lille, HALMA UMR 8164)

Constance TOPPIN (Université Savoie-Mont-Blanc, LLSETI EA3706)

Michèle VILLETARD (Université de Lille, HALMA UMR 8164)

Photo de couverture :

Izki (Oman), vue d'une rue.

Cliché B. Besnard.

Sommaire du numéro

Passé/présent : approches croisées du matériel archéologique

WITHIN SMALL THINGS

Reflections on techno-social boundaries between prehistory and recent past during a Lebanese fieldwork

Johnny Samuele Baldi 7

ARCHITECTURE VERNACULAIRE DE TERRE ET ÉVACUATION DES EAUX

Études de cas dans l'intérieur de l'Oman et perspectives ethnoarchéologiques

Blandine Besnard 21

Délimiter l'espace sacré

S'ISOLER POUR HONORER

L'exemple des sanctuaires de Déméter dans le Péloponnèse

Manon Sauvage-Cerisier 43

MATÉRIALISER LA FRONTIÈRE AUTOUR DE L'EMPEREUR DANS

L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Maxime Emion 55

LES PAONS AFFRONTÉS DANS L'ART LOMBARD DES VIII^E-IX^E SIÈCLES

Gardiens et médiateurs d'une frontière entre humain et divin

Raphaël Demès 67

LES STATUES DE LIONS DES ÉGLISES ROMANES, DES GARDIENS DE PIERRE

ENTRE ESPACE PROFANE ET ESPACE SACRÉ

L'exemple des sculptures léonines du comté de la Marche (XI^e-XIII^e siècle)

Sylvain Chardonnet 75

Frontières institutionnelles

À PROPOS DES ESPACES D'ENSEIGNEMENT ET DES SALLES DE CONFÉRENCE

DANS LE MONDE ROMAIN

Michèle Villetard 87

LE BORNAGE DE L'ALPAGE DE LA GRASSAZ À PEISEY

(TARENTEISE, XV^E SIÈCLE)

Matérialiser les *limites* des communs

Constance Toppin 101

Délimiter l'espace sacré

Les statues de lions des églises romanes, des gardiens de pierre entre espace profane et espace sacré

L'exemple des sculptures léonines du comté de la Marche (XI^e-XIII^e siècle)

DOI : 10.35562/frontieres.450

Sylvain Chardonnet

Doctorant, Université Paul-Valéry Montpellier 3, CEMM (EA 4583)

Résumé. Composante commune aux sanctuaires antiques et médiévaux, les statues de lions situées aux portails peuvent avoir des fonctions diverses. Les territoires du Massif central fournissent un certain nombre d'exemples de lions à vocation funéraire qui n'ont d'abord pas de lien direct avec des structures architecturales. Ces statues apotropaïques font néanmoins dès l'Antiquité partie d'un décor sculpté dont les codes ont été repris au Moyen Âge. Les églises romanes remploient ainsi les anciennes sculptures antiques, mais copient également ces modèles, précieux rappel au passé d'un édifice qui souhaite s'inscrire dans le temps long. La région du comté de la Marche (Creuse et ses marges) fournit entre le XI^e et le XIII^e siècle une des plus grandes densités de lions monumentaux en Europe occidentale. Fermement fixés, les lions de pierre sont à l'entrée des églises et délimitent matériellement l'espace sacré de l'ecclēsia de celui du monde profane.

Mots-clés : Sculpture romane, sculpture romaine, sculpture médiévale, lion, portail, église.

Abstract. Statues of lions positioned at the gates are a common component of ancient and medieval shrines and may serve several functions. In the Massif Central territories, many lions with funerary purposes can be found, at first without any direct link with architectural structures. Since antiquity these apotropaic statues have nonetheless been part of a sculpted decor whose codes have been repeated during the Middle Ages. As Romanesque churches reused ancient sculptures, they also copied their design to reaffirm the buildings' ancestral character. From the 11th to the 13th century, the Marche shire (Limousin) provided the largest number of carved lions in the whole of the Western Europe. Stone lions are placed at the entrance of churches and as such materially delimit the sacred area of the ecclesia from the secular space.

Keywords: Romanesque Sculpture, Roman Sculpture, Medieval Sculpture, Lion, portal, church.

INTRODUCTION

Le lion de pierre est présent au seuil d'édifices dans un grand nombre de cultures toutes époques confondues. En Occident, durant l'époque romaine, les sculptures de lion se rencontrent avant tout dans le cadre funéraire¹. En revanche, à partir du x^e siècle, elles sont présentes en majorité dans l'architecture religieuse. Bien des sanctuaires du Moyen Âge central ont leur entrée gardée par des sculptures félines qui matérialisent la distinction entre espaces profane et sacré. Le comté de la Marche, qui correspond à l'actuel département de la Creuse et à certaines parties de la Haute-Vienne et de l'Indre², présente une des plus grandes concentrations de ces statues léonines. L'utilisation de ces fauves de pierre permet d'ancrer l'église dans le temps long et de souligner l'ancienneté du site chrétien. L'*ecclesia*, à la fois édifice et communauté, est alors gardée par des lions de pierre. Au seuil de l'église romane, le lion sépare profane et sacré et veille au respect de ces deux espaces.

SURVEILLER LES MORTS. LES LIONS FUNÉRAIRES ROMAINS

Les pratiques funéraires romaines ont, dans l'actuel Massif central, la particularité d'allier les éléments à première vue contradictoires que sont la crémation des morts et les structures lapidaires³. Les coffres à incinérations sont fréquents et consistent en un coffre de pierre qui contient, dans une cavité, une urne en verre renfermant les cendres des morts⁴. L'urne contient parfois les dernières offrandes (végétaux, fleurs). Ces sépultures en pierre sont toutefois enterrées et seul le couvercle formant cippes dépasse du sol et vient signaler le lieu où repose le défunt. La sculpture ornementale fait son apparition dans les milieux plus aisés. Il s'agit d'abord des stèles figurées avec les visages des morts qui investissent les nécropoles et que l'on retrouve partout dans l'empire romain. D'une manière plus localisée, la *civitas* des Lémovices (actuel Limousin) fait un usage important de statues qui ont pour but de veiller sur les morts, généralement des lions voire des sphinx⁵. Si ces statues léonines sont très présentes chez les Lémovices, elles se rencontrent aussi, mais dans une moindre mesure, chez les voisins Arvernes, Bituriges, ou encore Santons. Leur fonction est apotropaïque, le lion veille sur les morts, mais surtout il protège la tombe des pillards et éloigne les mauvais esprits⁶. Les pouvoirs prêtés à ces objets, actuellement bien connus des chercheurs, se retrouvent à la fois pour les statues antiques et pour les statues médiévales⁷.

Les lions antiques ont massivement été réemployés au Moyen Âge, mais en modifiant leur fonction, si bien qu'il est difficile à présent de différencier les productions des deux périodes. Le lion de La Souterraine (Creuse), qui est actuellement conservé au Musée National d'Archéologie de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)⁸, a lors de sa découverte⁹ été pris pour une réalisation médiévale et il a donc été exposé au musée de Cluny, avant de changer à la fois de datation et de musée. Si bien des statues funéraires sont statiques, comme celle de La Souterraine, d'autres sont actives et font passer un message à ceux qui souhaitent visiter les défunts avec de mauvaises intentions. Par exemple, plusieurs lions anthropophages peuvent être signalés au château de Jouillat (Creuse), et notamment deux statues identiques montrant des lions bondissant sur des humains dont le sexe est ambigu. Un lion anthropophage se rencontre également à Vallière (Creuse), il s'agit d'une sculpture en remploi dans le portail de l'église Saint-Martin qui date du xiii^e siècle¹⁰. Si les lions anthropophages sont souvent présentés comme romains (*CAG* Creuse), l'hypothèse médiévale peut également être envisagée. Cette typologie de statues de lions à proies humaines est renseignée par l'historien de l'art Marcello Angheben qui en dénombre plusieurs exemples aux portails d'églises italiennes¹¹. Ainsi, les lions des portails des cathédrales apuliennes de Trani et de Troia ont la particularité d'être très proches de ceux de

1 Il faut néanmoins signaler l'existence de lionnes-fontaines, terme qui désigne des statues creuses présentes dans les bassins de fontaines romaines. Fréquentes en Auvergne (ex. Mont-Dore, Puy-de-Dôme ou Vichy, Allier) et en Limousin (ex. Tarnac, Corrèze), elles ne doivent pas être confondues avec les statues léonines très fréquentes dans l'actuelle Creuse, qui sont quant à elles, des marqueurs funéraires.

2 Auquel il faut rajouter quelques paroisses périphériques des actuels départements de l'Allier (ex. La-Petite-Marche, Treignat), de la Charente (ex. Saint-Maurice-des-Lions) ou encore de la Vienne (ex. Charroux, première capitale de la Marche).

3 Lintz 1993.

4 Lintz 2017.

5 Pour l'aire envisagée, il est possible de citer les sphinges et sphinx de Bussière (Le Chauchet, Creuse), du château de Gouttière (Saint-Genest, Allier), Mainsat (Creuse) ou encore de Nérét (Indre).

6 Lintz 1972.

7 Trivellone 2008.

8 Dépôt des œuvres d'art de l'État, Musée d'Archéologie Nationale, n° inv. 35461.

9 Janicaud 1942.

10 Aubrun 1981, p. 282.

11 Angheben 2002.



Figure 1. Les lions du portail de l'église Saint-Michel, Limoges

Bibliothèque francophone multimédia de Limoges, Ms 21, 1638

Source : <https://bnl-bfm.limoges.fr/s/bibliotheque-virtuelle/item/993> (Bibliothèque numérique du Limousin, domaine publique)

Jouillat. Le traitement du fauve, ainsi que de sa victime humaine, sont en tout point analogues. La représentation d'un prédateur et d'une proie dans un contexte architectural chrétien peut aussi être mise en relation avec l'iconographie du Jugement dernier, moment où les pécheurs sont punis pour leurs fautes, et souvent dévorés par des créatures féroces.

L'un des principaux indices sur la date de réalisation de ces sculptures est leur localisation géographique. Les lions de Lupersat (Creuse) ou de Peyrat-la-Nonière (Creuse) ont la particularité d'être isolés dans des bourgs¹² et assez éloignés des églises. Sur le site de La Roche (commune de Saint-Germain-Beaupré, Creuse), c'est une tête détaillée qui est réemployée dans une grange. Elle peut être rapprochée de la sépulture à incinération signalée au même endroit par *la Carte Archéologique de la Gaule*¹³. Plus tard, des châteaux vont réemployer ces statues romaines comme les sites de Barmont (commune de Mautes, Creuse)¹⁴ et de Beauvais dit « les-Lions »¹⁵ (commune de Bonnat, Creuse) ou, plus loin en Limousin, le château de Rochechouart (Haute-Vienne) avec sa fameuse « tour du lion ». Ces quelques exemples éloignés d'un sanctuaire chrétien, mais présents sur d'anciens sites romains sont les plus fiables pour valider l'hypothèse de datations antiques. D'autres sont beaucoup plus malaisés à dater, car réutilisés sur les chantiers religieux médiévaux, notamment à l'époque romane (XI^e – début XIII^e siècle) (fig. 1).

GARDER L'ÉGLISE ET MARQUER LE POUVOIR. LES STATUES ROMANES

C'est à partir du XI^e siècle qu'apparaît l'image du lion comme « roi des animaux », moment où il remplace définitivement son concurrent endogène, l'ours¹⁶. Son adoption dans le cadre de la sculpture monumentale s'effectue autant sur les chapiteaux que sur d'autres éléments sculptés comme les plaques de chancel (collégiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul d'Évaux-les-Bains, Creuse), les modillons (abbatiale Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize, Creuse) ou encore les statues léonines. Les lions romains, ancien symbole païen, sont récupérés et placés devant les églises¹⁷. Convertis, ils gardent désormais les sanctuaires comme à Vallière (Creuse) où le lion précédemment mentionné surveille le portail méridional de l'église gothique. La présence près des portails conforte ce statut de gardien entre espaces profane et sacré.

¹² Maniquet 2006.

¹³ Dussot 1989, p. 153.

¹⁴ Brunet 2001.

¹⁵ L'utilisation de ces lions funéraires durant l'Antiquité amène parfois à de fortes densités sur un territoire restreint. Cela va jusqu'à marquer la toponymie avec des sites comme Beauvais-les-Lions (Bonnat, Creuse) ou, plus loin en Limousin, avec l'église Saint-Michel-des-Lions à Limoges ou encore la commune de Saint-Maurice-des-Lions (Charente).

¹⁶ Pastoureau 1984 et 2004.

¹⁷ Roger et Boulesteix 2012.

Des travaux récents d'historiens d'art comme Marcello Angeben¹⁸, Caroline Roux¹⁹ ou Alessia Trivellone²⁰ ont permis de prouver cet usage de lions protecteurs au seuil de l'*ecclesia*. Ces mêmes interprétations se vérifient également dans le comté de la Marche. La caractéristique principale de cette iconographie du gardien est liée à leur position même. Tous ces lions font face à l'extérieur de l'église et ils apparaissent donc comme défendant son portail. À Saint-Georges-la-Pouge (Creuse) et à La Chapelle-Saint-Martial (Creuse), ce sont ainsi d'imposants félins qui sont situés le long des églises, et ils sont tous deux enregistrés comme médiévaux par les *Monuments historiques*. Pourtant la formule est analogue à celle utilisée dans l'Antiquité et bien des lions d'églises sont des récupérations d'éléments romains par les sanctuaires romains²¹. Il semble que cela soit également le cas à Magnat-l'Étrange (Creuse) où le lion flanque encore une fois le portail principal de l'église Saint-Pardoux. Si le flou persiste pour les deux premiers exemples, d'autres plaident néanmoins pour une réalisation strictement médiévale.



Figure 2. Représentation d'un lion stylophore dans la première Bible de Saint-Martial de Limoges, X^e siècle

Paris, BnF, Mn. Latin 5. Biblia Sancti Martialis Lemovicensis, pars. II, folio 133 verso

Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8530347k/f276.item> (gallica.bnf.fr / BnF)

Une réalisation proprement romane s'ajoute aux deux autres lions de Jouillat avec une statue stylophore située au seuil de l'église paroissiale. L'église de Jouillat date du XII^e et du XIII^e siècle, et la statue est située au portail occidental de l'édifice. Vis-à-vis des œuvres précédentes, la fonction apparaît clairement différente. Ici le lion dévoile au niveau de sa croupe une large et profonde cavité qui convient au diamètre d'un fût de colonne, aujourd'hui disparue. Cet exemple de Jouillat est à rattacher aux lions stylophores, éléments architectoniques de l'édifice roman situés en avant du portail²² et qui bien souvent copient les modèles romains qu'étaient loin d'ignorer les artisans des chantiers médiévaux²³. Ils diffèrent en effet des lions porteurs de colonnes qui sont bien connus dans le Massif central comme ceux du portail de l'église Notre-Dame-des-Miracles de Mauriac (Cantal) décrits par Caroline Roux. Certains devaient également être présents de manière précoce dans le diocèse de Limoges, dont fait partie la Marche. En témoignent des enluminures de la *Première Bible de Saint-Martial de Limoges*, datée du X^e siècle²⁴, qui représentent déjà des lions stylophores, gardiens d'arcades pour la période préromane²⁵ (fig. 2). Ces lions stylophores, comme ceux nombreux de Languedoc et Provence, possèdent une partie plane circulaire à leur sommet qui fait office de socle et destinée à recevoir le fût de la colonne²⁶. Toutes les statues léonines romanes ne sont néanmoins pas des lions stylophores, et d'autres fonctions assumées appuient les datations médiévales (fig. 3).

La statue romane de lion peut aussi servir la liturgie et la vie spirituelle des fidèles. À Saint-Marc-à-Loubaud (Creuse), l'église date de la fin du Moyen Âge (XV^e-XVI^e siècles) et les seuls éléments subsistants de l'ancien édifice roman sont des remplois sculptés parmi lesquels figurent des fonts baptismaux²⁷. La caractéristique d'une de ces pièces est de fusionner la vasque avec une statue de lion. La sculpture est ainsi à rattacher de manière certaine à l'époque médiévale par l'appartenance de la statue et du bénitier chrétien à un ensemble monolithe. Le décor du bassin composé d'une tête sculptée schématique, de motifs géométriques et de petites volutes permet d'affiner la datation au profit d'une réalisation des alentours du XII^e siècle. Cette sculpture disposée au portail du bâtiment, mais cette fois-ci à l'intérieur, pourrait matérialiser les deux entrées de l'*ecclesia* : le seuil de l'église-architecture, mais aussi l'entrée dans l'église-communauté par l'eau bénite qu'elle contient qui permet de commencer les actions liturgiques.

18 Angeben 2002.

19 Roux 2004a.

20 Trivellone 2014.

21 Creissen et Roger 2011.

22 Roux 2004b.

23 Plus loin en Limousin, l'église Saint-Michel-des-Lions de Limoges possède à la fois des lions antiques et des lions médiévaux, les seconds ayant eu pour modèles les premiers : Creissen et Roger 2011.

24 Erlande-Brandenburg 1970.

25 Biblia Sancti Martialis Lemovicensis, pars. II.

26 Hansen 2013.

27 Laborde 1958.

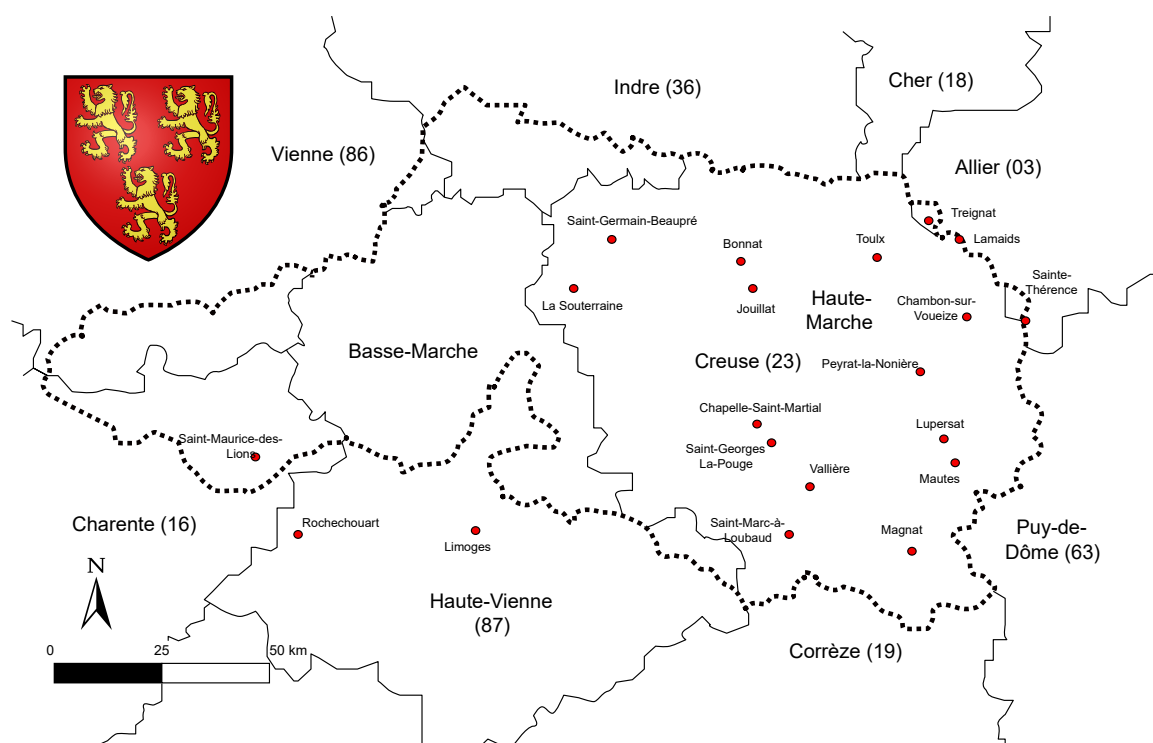


Figure 3. Carte du comté de la Marche au milieu du XII^e siècle et emplacements des sites évoqués à statues léonines

DAO S. Chardonnet

Le lion, dans son acception antique, mais également dans celle médiévale et chrétienne d'*ostiarus*, est aussi portier et veilleur. Les édifices religieux importants du comté de la Marche, comme les abbayes, utilisent ces félins afin de veiller sur l'entrée du sanctuaire où ils jouent le rôle de sentinelles de l'église monastique. La notion de *circumitores* apparaît clairement dans les *Decreta Lanfranci* rédigées à la fin XI^e siècle par l'évêque de Cantorbéry²⁸. Alessia Trivellone souligne que ces lions-veilleurs peuvent aussi revêtir pour le fidèle l'aspect d'un « rite de passage » entre deux espaces²⁹. En Combraille, l'imposante abbaye Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize (Creuse)³⁰, possédait ainsi deux lions, désormais disparus, qui gardaient l'entrée de l'église abritant les reliques de la sainte limougeaude³¹.

La présence de lions, au nombre de 2, est également un indice de réalisations médiévales. Ce chiffre peut être mis en relation avec la fonction judiciaire de certains clercs jouissant de pouvoirs seigneuriaux. En effet, la justice était parfois effectuée « inter leones », devant les églises, par des abbés, comme à l'église Saint-Michel-des-Lions de Limoges³² ou encore dans le Massif central à Saint-Géraud d'Aurillac (Cantal)³³. Dans le cadre de Limoges, les lions sont évoqués dès la seconde moitié du XI^e siècle dans la *Charte d'Aureil* (Haute-Vienne)³⁴. C'est devant eux, vers 1080, que Ainar Batamors rend hommage pour ses terres au prieur Gauthier. Ces lions ont peut-être par la même occasion servi à délimiter les juridictions de l'abbaye Saint-Martial et de la vicomté de Limoges³⁵ (fig. 4). La fonction judiciaire se pose aussi pour Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize (Creuse), dépendance de Saint-Martial de Limoges, où les deux lions disparus au XIX^e siècle ont pu servir à rendre la justice abbatiale. Le rôle est clairement ostentatoire, et dans le contexte d'un pouvoir à la fois clérical et judiciaire, ces lions peuvent faire référence à des passages bibliques où les fauves servent à matérialiser la justice.

28 Roux 2004a. « Cette notion de surveillance à la porte de l'église est également réelle dans le cadre monastique comme en témoignent dans les *Decreta Lanfranci*, au XI^e siècle, qui traitent de *circumitores*, sortes de sentinelles » p. 845.

29 Trivellone 2014.

30 Elle-même dépendance de l'abbaye Saint-Martial de Limoges (Haute-Vienne).

31 Dussot 1989, Laborderie 1926.

32 Les datations des lions de Saint-Michel de Limoges sont très fluctuantes. En dernier lieu, Thomas Creissen et Jacques Roger ont proposé une datation antique, tandis que les Monuments historiques situent leur réalisation autour du XII^e siècle.

33 Beaufrière 1963.

34 Senneville 1900.

35 Creissen et Roger 2011.

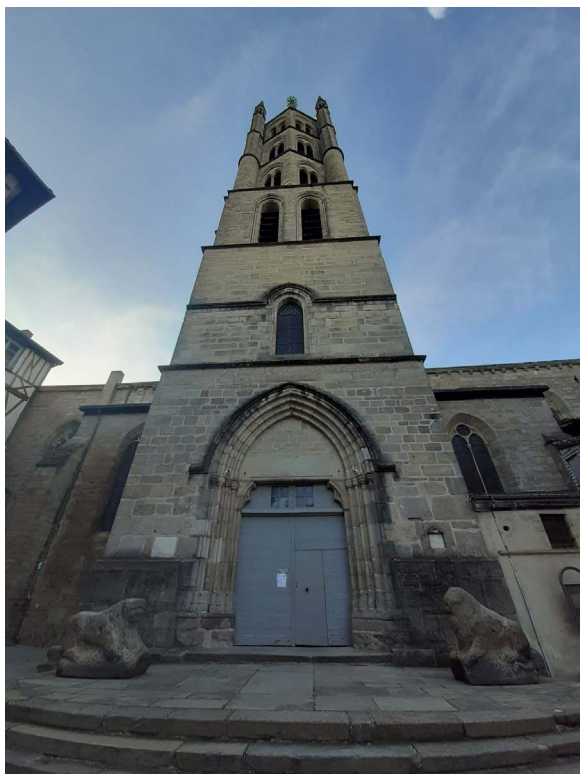


Figure 4. Portail de l'église gothique Saint-Michel-des-Lions de Limoges (Haute-Vienne)
Cliché P. Vignaud

Des lions flanquent des trônes de personnages importants comme celui de la vierge Marie, quoique rare³⁶, ou celui beaucoup plus fréquent du roi Salomon³⁷. Marcello Angheben signale par exemple des références directes à ce passage de l'Ancien Testament au seuil des cathédrales du sud de l'Italie³⁸.

Le seuil de l'église Saint-Martial de Toulx-Sainte-Croix possède trois statues de lions fortement érodées dont la question des datations doit être traitée prudemment³⁹. L'ancien édifice roman (XI^e-XII^e siècles) a subi la perte de plusieurs travées occidentales de sa nef. L'église apparaît aujourd'hui divisée en deux, entre l'ancienne nef et le clocher situé à part du reste de la construction. Le porche moderne de l'église est flanqué de deux statues léonines tandis que la troisième vient surveiller l'entrée du clocher. Toutes trois ont la particularité d'être identiques et elles témoignent de productions répétées par un atelier de tailleurs de pierre ou de sculpteurs qui introduit une forme de standardisation au sein de son travail. Au niveau de leur croupe, on s'interroge sur la présence de petites ouvertures actuellement bouchées et de forme circulaire (diamètre de 6 cm). Peut-être servaient-elles à ficher une hampe, et les lions devenaient porteurs de bannières. Cette hypothèse rejoint l'idée d'une justice seigneuriale entre les lions. À une quinzaine de kilomètres à l'est, un lion en tout point similaire à ceux de Toulx, garde

le portail de l'église Saint-Julien de Treignat (Allier) qui date du XII^e siècle. Les mêmes ouvertures sont présentes sur la partie supérieure⁴⁰. Les *Monuments historiques* fournissent à cette pièce classée une datation du XII^e siècle⁴¹. Cette statue semble avoir été réalisée par les mêmes ouvriers que ceux de Toulx. Cela appuie l'idée d'une forme de standardisation. Treignat, situé à l'extrémité orientale de la Marche, a également la particularité de posséder deux églises romanes voisines, Saint-Julien et la prieurale Saint-Gervais. La première appartenait au diocèse de Bourges tandis que la seconde, dont il ne reste que le clocher, relevait du diocèse de Limoges et était par ailleurs une dépendance de Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize (Creuse), et donc également affiliée à l'abbaye-mère Saint-Martial de Limoges. Le territoire de Treignat partagé entre deux diocèses, le lion y apparaît comme se situant précisément sur la frontière entre deux juridictions différentes, comme à Saint-Michel de Limoges, et comme y marquant la limite entre les deux diocèses (fig. 5).

Dans cette région, les lions sont tous réalisés en granit et les derniers exemples permettent d'envisager une aire géographique où opèrent les mêmes ouvriers. Si l'idée d'un atelier itinérant peut se défendre comme bien des chantiers médiévaux en montrent, celle d'un groupe fixe peut aussi être questionnée. Dans le même secteur, l'archéologue Maurice Piboule signale une carrière abandonnée située à la limite entre les communes de Lamais (Allier) et Nouhant (Creuse). Cette dernière a la particularité de posséder une statue de lion en cours de réalisation, mais toujours en place dans un rocher parmi les nombreux autres blocs travaillés, mais jamais déplacés comme en témoignent les traces de coins⁴². Ce point d'extraction prouve la présence d'ateliers de sculpteurs directement en carrière dans le nord-est de la Marche, cette carrière étant à la fois proche de Treignat, Toulx et Chambon-sur-Voueize.

36 Angheben 2016.

37 Bible, éditions Segond 21.

38 Angheben 2002.

39 Martin 2006.

40 Piboule 1989.

41 Base Palissy (Patrimoine mobilier), Notice PM03000538 « Lion accroupi ».

42 Piboule 1989.



Figure 5. Lion du portail occidental de l'église Saint-Martial de Toulx-Sainte-Croix (Creuse)
Cliché S. Chardonnet

VÉNÉRER. DES LIONS RELIQUES ?

En 1844, George Sand évoquait les statues abîmées de Toulx-Sainte-Croix dans son roman *Jeanne*. Elle citait les érudits locaux qui les interprétaient comme des réalisations des Anglais lors de la guerre de Cent Ans⁴³. En plus de la question de l'origine, celle de l'érosion de ces sculptures est à chercher ailleurs, non seulement dans la dégradation naturelle de cette roche exposée aux aléas climatiques, mais également aux facteurs humains. Les lions de portails furent en effet fréquemment touchés, voire frottés ardemment par les paroissiens afin d'abord de s'approprier la protection que le lion accorde au sanctuaire, mais également dans un schéma propre aux reliques où l'on cherche la *virtus* du saint.

Jean-Charles Varennes a enregistré dans son ouvrage *Les Grandes Heures de la Haute-Marche* des traditions religieuses locales et il évoque un récit voulant que les lions de Toulx aient été contemporains de Martial de Limoges⁴⁴. L'église est en effet dédiée à l'apôtre de l'Aquitaine, et c'est par Toulx que saint Martial aurait fait son entrée évangélisatrice en Limousin comme l'indique la *Vita Prolixior* rédigée par Adémar de Chabannes aux alentours de l'an mil⁴⁵. La légende locale moderne n'est néanmoins pas en adéquation avec le récit médiéval du moine de Limoges. Dans ce texte sont bien décrites les guérisons et conversions à Toulx, mais nullement le récit oral qui veut que saint Martial ait été attaqué par les lions que lâcha le seigneur païen contre lui. Avec l'appui divin, Martial finit par pétrifier ces lions qui devinrent statues. Si cet événement légendaire n'est pas relayé par Adémar de Chabannes, il est bien inscrit dans les mentalités locales comme en témoigne J.-C. Varennes qui note qu'à lieu tous les 30 juin une fête dédiée à cette journée où les fauves furent

43 « Après avoir regardé les trois lions de granit, monuments de la conquête anglaise au temps de Charles VI, renversés par les paysans au temps de la Pucelle, brisés, mutilés et devenus informes, qui gisent le nez dans la fange, au beau milieu de la place de Toulx. ».

44 Varennes 1983, p. 43-64.

45 Landes et Paupert 1991.

pétrifiés⁴⁶. L'exemple est révélateur d'un phénomène beaucoup plus large d'intégration de ces sculptures dans une liturgie populaire particulièrement vive dans le Massif central entre le XI^e et XIII^e siècle et qui se ressent encore jusqu'à l'Époque moderne⁴⁷. Les lions de l'église Saint-Martial étant ici des éléments propres à la vie de Martial et perçus comme des reliques, elles font l'objet d'une appropriation matérielle. Ce type de tradition se retrouve pour d'autres lions médiévaux en Occident. Alessia Trivellone souligne cette pratique à Rome, cœur même de la chrétienté occidentale, où une statue léonine de la basilique San Lorenzo in Lucina a subi le même sort⁴⁸.

Ce phénomène, parfois violent, de récupération matérielle par la population d'éléments touchés par le saint est décrit pour ce même diocèse de Limoges au milieu du XII^e siècle dans la *Vie de saint Étienne d'Obazine*⁴⁹. Dès que le saint abbé d'Aubazine (Corrèze) y est enterré, la foule qui s'est pressée dans l'église, toutes classes sociales confondues, se hâte de récupérer les divers objets touchés par le saint afin de les couper et de se les approprier. Dans la région, le phénomène est illustré dans la pierre avec le tombeau de sainte Thérènce où, dans la commune du même nom (Allier), la ferveur populaire est telle que le vocable initial de l'église, Saint-Julien-de-Brioude, est remplacé au profit d'une figure locale issue du peuple et que vénèrent les habitants. Le tombeau de Thérènce (XII^e siècle⁵⁰) est ainsi situé au dehors de l'église, à l'entrée du cimetière, et marque l'entrée dans la *sacraria*, l'aire sacrée autour de l'église. Comme pour les lions de la région, elle fait l'objet de remplois de sculptures : ici des chapiteaux, des stèles funéraires, des fûts de colonnes et une statue très érodée qui forment ensemble le sépulcre de la bergère sanctifiée. La sculpture principale formant entablement a été, des siècles durant, à cause de sa *virtus*, frottée et démembrée au point qu'il est impossible d'identifier ce qu'était l'élément initial. En ce qui concerne les lions, la tête est généralement l'élément le plus affecté par les dégradations notamment par le fait qu'il s'agit de la partie la plus convoitée. Si le reste du corps est souvent abîmé par l'apposition régulière des mains, la tête apparaît bûchée dans la majorité des cas. Les lions de Toulx correspondent ainsi non seulement à une vocation de gardiens matérialisant la limite entre espace profane et espace sacré, mais ils tiennent également lieu d'éléments de transition entre ces derniers où se rejoignent à la fois les croyances populaires et le sacré de l'église et de ses clercs.

CONCLUSION

Entre le XI^e et le XIII^e siècle, nombreuses sont les églises du comté de la Marche à posséder des lions à leurs entrées. Deux grands types se distinguent. Tout d'abord les lions romains : ces pièces antiques réutilisées au Moyen Âge permettent de s'approprier un passé et de se valoriser en se montrant comme héritiers d'un passé prestigieux. En adoptant ces œuvres antiques qui servaient auparavant à protéger les morts, l'Église fait de ces pièces les gardiens du sanctuaire chrétien, et réalise un double phénomène d'appartenance. L'*ecclesia* se romanise par les emprunts monumentaux à la Rome antique tandis que ces remplois antiques eux-mêmes se christianisent au contact de la liturgie et de la société médiévale dans lesquelles on souhaite les intégrer. Cette double appartenance pour les éléments de remplois accentue d'autant plus la difficulté d'émettre des datations pour ces éléments physiquement identiques aux lions romains.

Ces formules ornementales ont un grand succès dans le comté de la Marche, et les tailleurs de pierres et sculpteurs de ce pays granitique s'appuient fréquemment sur ces modèles illustres pour produire leurs propres œuvres. Le lion roman, une fois réalisé, vient alors se placer à l'entrée du sanctuaire dont il garde jalousement le portail, parfois avec l'appui d'un ancêtre antique. Désormais, au Moyen Âge, ces statues léonines délimitent le passage entre la sphère publique et profane. Le lion est pour le fidèle un cap mental qui signe l'entrée dans la sphère du sacré, franchir *inter leones* permettant d'accéder à l'*ecclesia*, le corps qui regroupe à la fois communauté des fidèles, l'édifice et Dieu⁵¹.

46 S'y ajoute l'apparition d'une source miraculeuse où la tradition locale veut que les jeunes femmes célibataires jettent de petits objets personnels : Varennes 1983, p. 337-350.

47 Phalip 1997.

48 Trivellone 2014.

49 Vie de saint Étienne d'Obazine.

50 Dupont 1976.

51 Iognat-Prat 2006.

BIBLIOGRAPHIE

Sources anciennes

Adémar de Chabannes, *Vita Prolixior* de saint Martial de Limoges.

Biblia Sancti Martialis Lemovicensis (Première Bible de Saint-Martial de Limoges).

Charte d'Aureil.

Vie de saint Étienne d'Obazine, éd. et trad. M. Aubrun, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, 1970.

Lanfranc, *Decreta Lanfranci*.

Sources littéraires

George Sand, *Jeanne*, 1844.

Travaux

ANGHEBEN M. 2016, « Les statues mariales catalanes et la progressive assimilation de la Vierge à l'Enfant au prêtre officiant », *Sedes Sapientiae. Vierges noires, culte marial et pèlerinages en France méridional*, Toulouse.

ANGHEBEN M. 2002, « Les animaux stylophores des églises romanes apuliennes. Étude iconographique », *Arte Medievale* 2, p. 97-117.

AUBRUN M. 1982, *L'ancien diocèse de Limoges. Des origines au milieu du XI^e siècle*, Clermont-Ferrand.

BEAUFRÈRE A. 1963, « L'église Saint-Géraud d'Aurillac – études fragmentaires. Inventaire des vestiges romans à Aurillac », *Revue de la Haute-Auvergne* 38, p. 452-467.

BRUNET J. 2001, « Le lion psychopompe de Barmont, Mautes », *Mémoires de la Société des Sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse* 47, p. xxxix.

CREISSEN T. et ROGER J. 2011, « Quelques réflexions sur les remplois antiques en Limousin au cours du Moyen Âge », *Hortus Artium Medievalium* 17, p. 61-76.

DUPONT J. 1976, *Nivernais-Bourbonnais roman*, Saint-Léger-Vauban.

DUSSOT D. 1989, *Carte archéologique de la Gaule* 23. Creuse, Paris.

ERLANDE-BRANDENBURG A. 1970, « Datation de la première Bible de Saint-Martial de Limoges », *Bulletin Monumental* 128, p. 80-81.

LOGNAT-PRAT D. 2006, *La Maison-Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge*, Paris.

JANICAUD G. 1942, « Le léo-lupus de La Souterraine et les lions de nos églises », *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* 28, p. 253-254.

LABORDE C. 1958, « Église de Saint-Marc-à-Loubaud », *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* 33, p. 410-415.

HANSEN H. 2013, « La façade de l'ancienne abbatale de Saint-Gilles-du-Gard. Recherches d'archéologie du bâti sur la construction », *Bulletin Monumental* 171/4, p. 345-374.

LABORDERIE (DE) A. 1926, « L'église de Chambon-Sainte-Valérie », *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* 23, p. 333-356.

LANDES R., et PAUPERT C. 1991, *Naissance d'apôtre. La vie de saint Martial de Limoges. Un apocryphe de l'an mil*, Turnhout.

LINTZ G. 1972, « Les lions en pierre du Limousin – leurs rapports avec la statuaire gallo-romaine », in *Actes des 32^e congrès de la fédération des sociétés savantes du Centre*, Guéret, p. 27-32.

LINTZ G. 1993, « Les sépultures rurales gallo-romaines à incinération en Limousin », *Supplément à la Revue archéologique du centre de la France* 6, p. 273-283.

- LINTZ G. 2017, « Les structures des sépultures gallo-romaines en Limousin (cippe, coffre funéraire, épitaphe, fosse funéraire, incinération, inhumation, lion funéraire, mausolée, nécropole, sarcophage, tumulus, urne funéraire) », *Travaux d'archéologie limousine* 37, p. 43-94.
- PIBOULE M. 1989, *La Châtaigneraie et le vignoble*, Fédération départementale des foyers ruraux de l'Allier et des associations de développement et d'animation en milieu rural, Moulins.
- MANIQUET C. 2006, « Lupersat – église Saint-Oradoux », *Archéologie de la France. Informations*, disponible sur : <https://journals.openedition.org/adlfi/5057> [consulté en novembre 2020]
- MARTIN P. 2006, « L'église Saint-Martial à Toulx-Sainte-Croix », in C. Andrault-Schmitt (éd.) *Saint-Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle (X^e-XIII^e siècles)*, Limoges, p. 281-298.
- PASTOUREAU M. 1984, « Quel est le roi des animaux ? », in F. Cerdan (éd.), *Le monde animal et ses représentations au moyen-âge (XI^e-XV^e siècles)*. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 15^e congrès, Toulouse, Paris, p. 133-142, disponible sur : https://www.persee.fr/doc/shmes_1261-9078_1985_act_15_1_1442 [consulté en novembre 2020]
- PASTOUREAU M. 2004, *Une histoire symbolique du Moyen Âge*, Paris.
- PHALIP B. 1997, *Art roman, culture et société en Auvergne. La sculpture à l'épreuve de la dévotion populaire et des interprétations savantes*, Clermont-Ferrand.
- ROGER J. et BOULESTEIX L. 2012, « Le pouvoir attractif des mausolées antiques sur la christianisation du monde rural : l'exemple de la partie septentrionale du Limousin », *Hortus Artium Medievalium* 18, p. 293-307.
- ROUX C. 2004a, *La pierre et le seuil. Portails romans en Haute-Auvergne*, Clermont-Ferrand.
- ROUX C. 2004b, « Entre sacré et profane. Essai sur la symbolique et les fonctions du portail d'église en France entre le XI^e et le XIII^e siècle », *Revue belge de Philologie et d'Histoire* 82, p. 839-854.
- SENNEVILLE (DE) G. 1900, « Carta del Salvatges », in G. de Senneville (éd.), *Cartulaire des prieurés d'Aureil et de L'Artige en Limousin*, Limoges, p. 34-35.
- TRIVELLONE A. 2008, « Têtes, lions et attributs sexuels : survivances et évolutions de l'usage apotropaïque des images de l'Antiquité au Moyen Âge », *Les Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa* 39, p. 209-221.
- TRIVELLONE A. 2014, « Images, rites et magie aux marges des églises dans l'Occident médiéval », *Revue de l'histoire des religions* 4, p. 775-796.
- VARENNES J.-C. 1983, *Les Grandes Heures de la Haute-Marche*, Paris.